

Suite à la décision de Jean Castex, beaucoup se demandaient si le rapport des inspections annoncé serait conforme à nos attentes. Les doutes sont aujourd'hui levés !

- D'abord, le CHRO deviendra CHU dès 2022 ! Quand je pense à tous les amendements allant en ce sens repoussés depuis un quart de siècle, et encore récemment, c'est assurément positif.

- Ensuite, la future Faculté de médecine d'Orléans sera une faculté autonome, pleine et entière. C'est essentiel !

- Enfin, les différentes années d'étude doivent s'ouvrir année après année jusqu'en 2026, de façon à arriver dès que possible à un cursus complet.

Ce sont de bonnes nouvelles. Car ces projets sont assurément les principales réponses, à long terme, à la désertification médicale que connaît notre département. Il nous faudra toutefois rester vigilants afin que les annonces se traduisent en actes. Il faudra aussi trouver des réponses immédiates aux crises actuelles. Je pense particulièrement, bien sûr, à la situation du service des Urgences.

Jean-Pierre Sueur